

**PLAN LOCAL D'URBANISME**  
**A-1b – SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE - PLAN**




**Elaboration du PLU prescrite par délibération du Conseil Municipal en date du 11 Décembre 2014**

**Arrêt du projet de PLU par délibération du Conseil Municipal en date du 19 Juillet 2018.**

*Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du 19 Juillet 2018.*

**Plan des  
Servitudes d'Utilité Publique  
(SUP)**

Ce plan des servitudes d'utilité publique est annexé  
à titre informatif au document d'urbanisme.  
Pour plus de précisions, le service gestionnaire  
de la servitude doit être consulté.



**Légende**

**Générateurs de SUP**

- A5 Canalisations AEP ou assainissement (L)
- ★ AC1 Monuments historiques classés et inscrits (P)
- AC1 Monuments historiques classés et inscrits (S)
- AC2 Sites classés et Sites Inscrits (S)
- I4 Ligne HT transport d'électricité (L)
- INT1 Voisinage des cimetières (S)
- IS1 Installations sportives (S)
- PM1 Plan de prévention des risques naturels prévisibles - PPRI (S)
- PM1 Plan de prévention des risques naturels prévisibles - PPRMT (S)
- PT2 Installations pour la réception radioélectrique ou faisceau hertzien (P)
- PT2 Installations pour la réception radioélectrique ou faisceau hertzien (L)
- PT3 Câbles de communication enterrés (L)
- T1 Servitudes relatives aux chemins de fer (L)

**Assiettes de SUP**

- A5 Canalisations AEP ou assainissement (L)
- AC1 Monuments historiques classés et inscrits (S)
- AC2 Sites classés et Sites Inscrits (S)
- I4 Ligne HT transport d'électricité (L)
- INT1 Voisinage des cimetières (S)
- IS1 Installations sportives (S)
- PM1 Plan de prévention des risques naturels prévisibles - PPRI (S)
- PM1 Plan de prévention des risques naturels prévisibles - PPRMT (S)
- PT2 Installations pour la réception radioélectrique ou faisceau hertzien (S)
- PT3 Câbles de communication enterrés (L)
- T1 Servitudes relatives aux chemins de fer (L)

